

Une surmortalité qui perdure jusqu'à début 2022

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 105 • Juin 2022

Passé le choc du printemps 2020 et son grand nombre de décès, la pandémie s'installe durablement sur l'ensemble du territoire régional à l'automne 2020. En novembre, une seconde vague de décès frappe violemment la région, y compris des départements relativement épargnés jusque-là. En 2021, la surmortalité est moins importante dans la région, mais les effets de la crise sanitaire sur la démographie perdurent jusqu'au début de l'année 2022.

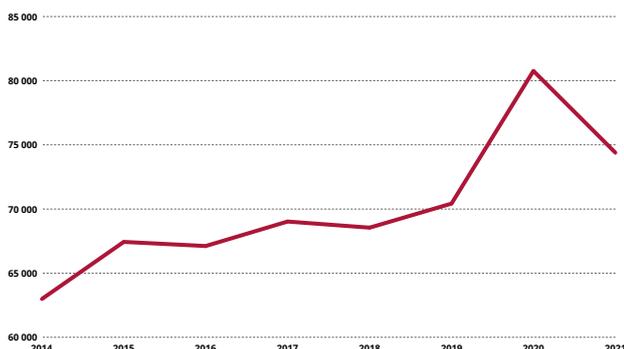
Si le nombre de décès dans la région progressait déjà ces dernières années, en lien avec le vieillissement des baby-boomers, la surmortalité liée à la crise de la Covid-19 explose en 2020. Avec une natalité également affectée par la crise, l'écart entre le nombre de naissances et celui des décès, jusqu'ici fortement positif, se réduit ► encadré.

Par rapport à 2019, une surmortalité de 15 % en 2020 et de 6 % en 2021

Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré près de 75 000 décès en 2021, après plus de 80 000 en 2020, soit nettement plus qu'en 2019 (70 000) ► figure 1.

En 2020, le nombre de décès a ainsi augmenté de 15 % en Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à 2019. C'est nettement plus qu'au niveau national (+ 9 % en France métropolitaine). La région se place derrière l'Île-de-France (+ 19 %) et devant la région Grand Est (+ 14 %). L'année 2021 affiche moins de décès que 2020, même si leur nombre reste nettement supérieur à celui de 2019 (+ 6 % dans la région, + 7 % en France métropolitaine). Auvergne-Rhône-Alpes est, en 2021, l'une des régions les moins touchées par la surmortalité.

► 1. Nombre de décès annuels en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : en 2020, 80 800 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont décédés.
Source : Insee, état civil (données provisoires en 2021).

► 2. Nombre de décès mensuels en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : en décembre 2021, 7 500 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont décédés.
Source : Insee, état civil (données provisoires en 2021 et 2022).

Un nombre record de décès à l'automne 2020, lors de la deuxième vague

La surmortalité liée à la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19 se caractérise par la succession de vagues de décès qui sont intervenues entre mars 2020 et janvier 2022. En 2020, l'impact de la crise sur le nombre de décès apparaît dès le mois de mars et surtout en avril en Auvergne-Rhône-Alpes ► figure 2. Sur cette première vague qui borne le premier confinement, le nombre de décès augmente de 19 % dans la région et de 27 % en France métropolitaine, par rapport à la même période de 2019. La deuxième vague, à l'automne 2020, touche profondément la région, avec 38 % de décès supplémentaires par rapport à 2019, alors que la hausse est de 20 % en France métropolitaine. Le mois de novembre marque le pic de la pandémie. Avec 80 % de décès en plus par rapport à novembre 2019, la région connaît un niveau de mortalité historique, jamais atteint depuis le début de la crise. Les effets du deuxième confinement surviennent dès le mois de décembre avec une décrue qui se poursuit jusqu'en février 2021 pour retrouver, en mars 2021, le niveau de mortalité de 2019.

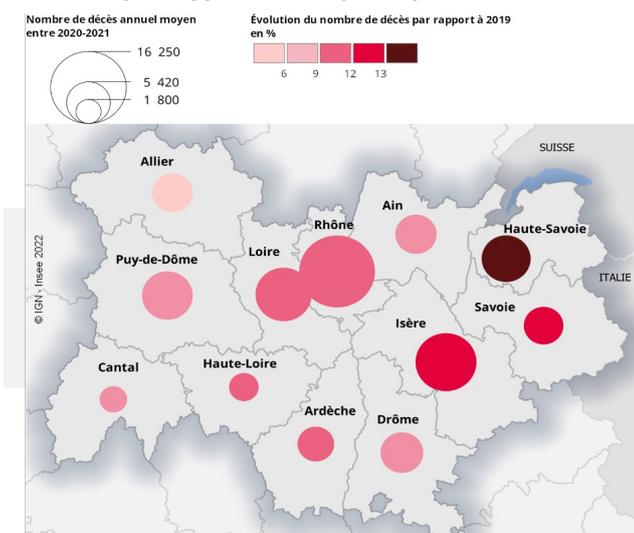
La vague suivante, qui débute en mars 2021, entraînera le troisième confinement. Elle est moins forte dans la région (+ 13 % de décès supplémentaires lors du pic d'avril par rapport à 2019) qu'au niveau national (+ 16 %).

Durant les mois suivants, marqués par les campagnes de vaccination massive et la mise en place du pass sanitaire, la région connaît une accalmie. Cependant, dès l'été, avec l'émergence du variant Delta, le nombre de décès repart à la hausse (+ 7 % en juillet par rapport à 2019). Fin 2021, le variant Omicron génère une nouvelle vague de décès (+ 19 % en décembre par rapport à 2019), qui provoque le lancement des campagnes de rappel vaccinal. Le mois de janvier 2022 marque le pic de cette nouvelle vague et la mise en place de nouvelles mesures gouvernementales comme le passage du pass sanitaire au pass vaccinal. En février 2022, la région redescend en dessous de la barre des 7 000 décès mensuels.

Les départements alpins sont les plus touchés

Au sein de la région, les trois départements alpins ont été le plus touchés ► **figure 3**. La Haute-Savoie, l'Isère et la Savoie ont connu une surmortalité importante. En particulier, la Haute-Savoie présente une hausse du nombre de décès de 21 % en 2020 et de 7 % en 2021 par rapport à 2019. La deuxième vague, intense dans la région, le sera notamment dans ces départements, avec un pic en novembre. La Savoie se distingue par un faible nombre de décès en 2021, retrouvant presque son niveau de mortalité de 2019.

► 3. Nombre de décès annuel moyen 2020-2021 et évolution par rapport à 2019, par département



Lecture : en Haute-Savoie, le nombre de décès annuel moyen est de 6 800 sur la période 2020-2021, en augmentation de 14 % par rapport à 2019.

Source : Insee, état civil (données provisoires en 2021).

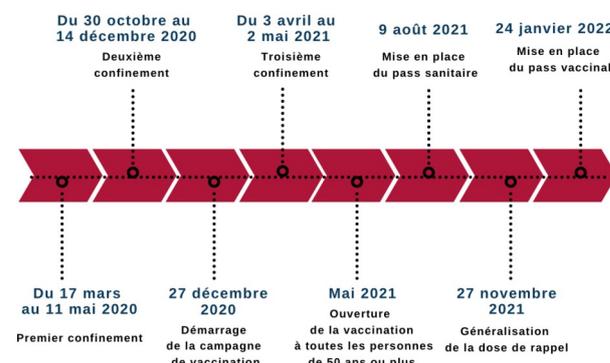
Comme l'Ain et la Loire, le Rhône, département le plus densément peuplé de la région, est proche de la moyenne régionale en 2020. Si les deux premiers affichent une surmortalité plus faible en 2021 (+ 3 % de décès par rapport à 2019), le Rhône reste proche du niveau régional (+ 6 %). La particularité du Rhône est d'avoir connu le début de crise le plus violent de la région, dès le mois de mars 2020. Il connaît de très fortes tensions tout au long de la crise mais contient l'explosion de novembre 2021 avec l'une des hausses les moins fortes.

L'impact de la crise sanitaire sur les décès a été relativement moins fort dans les départements les plus ruraux. Cependant, l'Ardèche et la Haute-Loire sont ceux qui ont été le plus fortement touchés, avec une surmortalité importante en 2020 (respectivement + 17 % et + 18 %), mais plus limitée en 2021. Comme la majorité des départements de la région, ils ont été particulièrement affectés par la deuxième vague. Dans le Cantal, la Drôme, l'Allier et le Puy-de-Dôme, l'impact est plus faible. L'Allier est le département le moins touché de la région avec une hausse des décès de 7 % en 2020 et de 2 % en 2021 par rapport à 2019. •

► L'impact démographique de la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact important sur les décès en 2020, ainsi qu'en 2021. Elle a également eu des conséquences sur les naissances ► **pour en savoir plus**. Malgré la hausse des décès et la baisse des naissances, le **solde naturel** de la région est resté positif. Cependant, en 2020, on ne compte que près de 6 000 naissances de plus que de décès. La fin d'année est marquée par la concomitance de la deuxième vague de décès et du déficit des naissances lié au report de projets familiaux des parents pendant le premier confinement. En 2021, la région enregistre 13 000 naissances de plus que de décès. Cependant la dynamique des naissances et la vague de décès en fin d'année ne permettent pas de retrouver le niveau de 2019 (19 000 naissances de plus que de décès).

► Les grandes dates de la crise sanitaire



Emma Bianco, Séverine Mugnier (Insee)

► Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les décès sont comptabilisés au lieu de résidence du défunt (données publiées fin avril 2022 ; pour 2021 et 2022, il s'agit de données provisoires).

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle de déficit naturel lorsqu'il est négatif.

► Pour en savoir plus

- « Impact démographique de la crise sanitaire : une baisse du nombre de naissances », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 104, juin 2022.
- « Le bilan démographique 2020 », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 9, octobre 2021.
- « Impact de l'épidémie de Covid-19 : 95 000 décès de plus qu'attendus de mars 2020 à décembre 2021 », *Insee Première* n° 1902, mai 2022.

